

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Last changed: 2003-03-10

Internal no.:

Replaces date: 2001-04-05

AGS 10 Nettoyant de spectre

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- | | | |
|--------------------------|--|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Approuvé pour l'utilisation | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Approuvé pour l'utilisation au laboratoire | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Approuvé par Trion Tensid AB | <input type="checkbox"/> |

NOM DU PRODUIT AGS 10, nettoyant de spectre**CODE DU PRODUIT** 3633

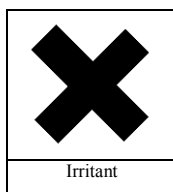
Fabricant	TRION TENSID AB
Adresse	Svederusgatan 1-3
Code postal & ville	754 50 UPPSALA Sweden
Téléphone	+46 18 15 61 90
Fax	+46 18 69 66 27
Personne à contacter	William Stomilovic
Responsable	Thorbjörn Bengtsson
Délivré par	William Stomilovic

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

No	Substances	Numéro CAS	Concentration (poids%)	Rest-list	Classification
1	Acide phosphorique...%	7664-38-2	10-20%		C, R-34
2	Tridecyl alcool ethoxylate	9043-30-5	1-5%		Xi, R-36/38
Légende T+=Très toxique, T=Toxique, C=Corrosif, Xn=Nuisible à la santé, Xi=Irritant, IK=Classification non exigé, E=Explosive, O=Oxydant, F+=Extrêmement inflammable, F=Très inflammable, Fo=inflammable, N=Nuisible à l'environnement, Mut=Genetoxique, Sens=Sensibilité (allergisant), Carc=Cancérogène, Repr=Cause mal formation à la naissance					

Le reste des composants ne sont pas classifiés donc ils ne sont pas mentionnés dans cette fiche

3. IDENTIFICATION DES DANGERS



Irritant pour les yeux et la peau

4. PREMIER SECOURS

EN GENERAL

Contacter un médecin et montrer lui cette fiche de données de sécurité ainsi que le produit avec son étiquette.

EN CAS D'INHALATION

Arrêt de l'exposition et ventilation des locaux.
Soustraction de l'atmosphère contaminée et faire respirer de l'air frais.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer immédiatement la peau sous l'eau courante pendant plusieurs minutes.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Last changed: 2003-03-10

Internal no.:

Replaces date: 2001-04-05

AGS 10 Nettoyant de spectre

Consulter un médecin en cas de persistance de l'irritation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer immédiatement les yeux sous l'eau courante pendant 10 à 15 minutes.
Consulter un médecin en cas de persistance de l'irritation.

EN CAS D'INGESTION

Si la personne est consciente, faire boire de l'eau.
Ne pas faire vomir.
Consulter un médecin.

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RISQUE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Non inflammable.

DIVERS

Récipients près du feu doit être enlevés immédiatement ou refroidir avec de l'eau.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

MESURE DE SECURITE POUR LA PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser un équipement de protection adapté.

MESURE DE SECURITE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Digue avec sable, terre etc. et récupérer dans des récipients appropriés selon la législation nationale.

METHODE APPROPRIEE POUR LA LIMITATION DE DEGÂTS ET DE NETTOYAGE

Rincer à l'eau abondamment.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Utiliser des récipients en plastic adapté. Préparer les conditions de travail pour éviter un contact direct.

STOCKAGE

Garder à une température au dessus de 0°C. Ne pas garder prêt des bases.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Acide phosphorique...%

CAS no 7664-38-2

valeur TLV 1,0mg/m3

TLV année 1995

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

Préparer les conditions et méthodes de travail pour éviter le contact direct avec le produit.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas nécessaire sauf en cas de formation d'aérosol.

PROTECTION DES YEUX

Utiliser des lunettes ou des visières adaptées s'il y a possibilité de projections.

PROTECTION DES MAINS

Utiliser toujours des gants s'il y a possibilité de contact direct avec le produit. Utiliser des gants adaptés.

PROTECTION DE LA PEAU

Porter des vêtements de protection adaptés s'il y a risque d'un contact direct avec le produit.

DIVERS

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et laver immédiatement la partie du corps contaminé.

9. PROPRIETES PHYSIQUE ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Last changed: 2003-03-10

Internal no.:

Replaces date: 2001-04-05

AGS 10 Nettoyant de spectre

Couleur	Transparent		
Odeur	solvant.		
Solubilité	Perceptible		
Température de solidification	-5°C	Densité	1100 kg/m3
Limites d'explosivité dans l'air	N/A	Solubilité dans eau	100%.
LEL-UEL, %-%:			
Pression de vapeur	N/A	Concentration de saturation	N/A
Température de décomposition.	N/A	Densité rel. de l'air saturé (air=1)	N/A
Solution pH		Température d'ébullition	100°C
Point d'éclair	N/A	pH (concentré)	Environ 1
Poids moléculaire	N/A	Viscosité	N/A
Température d'ignition		Seuil de dégustation	N/A
Densité relative de vapeur (air=1)	N/A	Vélocité réelle. D'évaporation	N/A
Réactivité de l'air	N/A	Réactivité de l'eau	N/A

10. STABILITE ET REACTIVITE

STABILITE

Pas de stabilité particulier concerné.

MATIERES A EVITER

Bases fortes.

DIVERS

Stable dans les conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

GENERAL

Contact avec les yeux ou la peau cause de l'irritation. Dans l'industrie, les caractéristiques irritant représentent le principal risque.

INHALATION

Inhalation de vapeur de concentration élevé peut causer de l'irritation du système respiratoire.

CONTACT AVEC LA PEAU

Une exposition prolongée ou répétée cause une sévère irritation.

CONTACT AVEC LES YEUX

Sévère irritation des yeux.

INGESTION

L'ingestion cause une sensation de brûlure dans la bouche, gorge et dans l'oesophage.

DEGAT SOUDAIN ET CHRONIQUE

Irritation/brûlure des yeux acutes.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

MOBILITE

Se dissout dans l'eau.

DEGRADATION

Biodégradable. Les surfactant sont prêts biodégradable.

ACCUMULATION

Pas d'accumulation bio.

ECOTOXICITE

Risque d'effets néfastes sur les organismes aquatiques en cas de mal manutention du produit.

AUTRES INFORMATIONS

Information donnée est basée sur la connaissance des composants ainsi que sur les données écotoxiques de produits similaires.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Last changed: 2003-03-10

Internal no.:

Replaces date: 2001-04-05

AGS 10 Nettoyant de spectre

13. CONSIDERATION RELATIVES A L'ELIMINATION

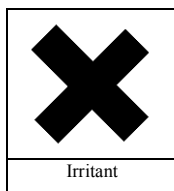
Se conformer à la législation locale ou nationale. Disposer selon la législation locale. Ceci pour des quantités importantes. Petite quantité peut être dévidé dans des égouts avec beaucoup d'eau. Préparation/substance biodégradable.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom propre d'expédition	
No fiche sécurité.	
Désignation technique internationale de la matière	
ADR (Route)	
Numéro ONU/UN	Marchandise dangereuse
Classe	Désignation internationale de la matière
No table	Marginno.
RID (Rail)	
Numéro ONU/UN	Marchandise dangereuse
Classe	Désignation internationale de la matière
No table	
OMI /IMDG (maritime)	
Numéro ONU/UN	Marchandise dangereuse
Classe	Désignation internationale de la matière
Groupe d'emballage	No table GSMU
MFAG	Marine Polluant
Sub. risk	Page
IATA / OACI (Aérien)	
Numéro UN / ID	Numéro ONU/UN
Class	Sub. risk
Désignation exacte d'expédition	Groupe d'emballage

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification



COMPOSITION

Acide phosphorique % (10-20%), Tridecyl alcool ethoxylate (1-5%)

PHRASE - R

R-36/38 irritant pour les yeux et la peau.

PHRASES - S

S-24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux. S-26 en cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondement à l'eau et consulter un médecin. S-37/39 Porter des gants et des lunettes/visières adaptés.

16. AUTRES INFORMATIONS

DATE DE

MISE A 2001-07-25

JOUR:

Les renseignements de la présente fiche sont donnés pour l'information des utilisateurs. Ils sont basés sur l'état actuel de nos connaissances concernant ce produit. Ils décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis-à-vis du produit. Cette fiche ne constitue pas une garantie sur les propretés du produit.